

COMMISSION ACTION CULTURELLE

INFOS PRATIQUES

DATE DE LA REUNION	HEURE	LIEU
18 janvier 2024	18h30	La Forie

PARTICIPANTS

Elus présents :

- Agnès MOILIER
- Mireille PEUDEVIN
- Anne BELDENT
- Corinne MONDIN
- Simon RODIER

- Techniciens

- Séverine DUBOIS
- Montaine SANCHEZ
- Jérôme BRU
- Christel GAY
- Céline BOUTELOUP

Excusés

- Andrée SARAGOSA
- Pascal DAUPHIN
- Didier LIENNART
- Laurence FINAND GEORGE
- Bernard BERAUD
- Françoise TAISNE
- Hélène KONIRSCH

ORDRE DU JOUR

- Rapports d'activités 2023 :
 - o Service Patrimoine
 - o Service Programmation culturelle
- Mise en place d'une ligne de subvention « patrimoine » : réflexion sur les critères
- Suites à donner dans le cadre du partenariat avec les communes en faveur d'une saison culturelle de territoire
- Questions diverses

DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama présenté lors de la commission

COMPTE-RENDU

1 – Rapports d'activités 2023

Bilan 2023 Patrimoine

Planches :

Concernant les Offices du tourisme, Agnès Moilier explique qu'étant donné le nombre de planches publiées, cela devient difficile de toutes les exposer.

- il faudrait réfléchir sur la manière de les présenter.

Sentiers ludiques :

Corinne Mondin apprécie beaucoup les balades ludiques réalisées.

Agnès Moilier témoigne du fait que beaucoup de documents ont été distribués dans le cadre de la MDT.

Inventaire :

Agnès explique qu'à Marsac l'inventaire a été fait, mais que la difficulté réside dans la saisie informatique. Christel Gay confirme cette difficulté et informe que justement, un travail est en cours pour faciliter cet aspect informatique, avec un stagiaire de Détours. Elle détaille le travail en cours de réalisation sur la Vallée de l'Ance, avec des ateliers de saisie numérique à la MSAP de Viverols.

Pour les communes qui n'ont pas démarré, Christel rappelle qu'elle est là pour les accompagner et lancer la démarche, mais que les communes doivent de leur côté mobiliser des bénévoles.

>> La commission salue le travail du service patrimoine.

NB : Agnès explique que le BIT d'Arlanc a beaucoup de livres sur le patrimoine du Pays d'Arlanc. A priori, ils auraient été achetés par la MDT.

Bilan 2023 Culture

Montpeloux :

Grand succès : les réservations étaient complètes à compter du 20 juillet pour tout le mois d'août.

Pour des raisons de sécurité, en 2024, la mairie a baissé la jauge de la salle de St Anthème à 120 personnes. Une nouvelle solution de replis a été trouvée avec la commune à la salle de sport.

Itinérances :

Là encore, les minibus sont toujours complet largement avant (déjà complet pour le 7 mars !).

Jazz en tête :

Anne Beldent alerte sur les difficultés posées par l'horaire modifiée en 2023 et qui pose problème aux musiciens de l'école de musique d'Ambert.

>> La commission apprécie les actions menées : très variées et touchent beaucoup de communes.

Corinne Mondin regrette simplement le fait que Montpeloux ne puisse accueillir que 200 personnes. Mais c'est aussi ce qui fait son charme.

2 – Ligne subventions patrimoine

Simon Rodier explique que le Bureau a constaté un angle mort dans les lignes de subvention culture : rien n'est prévu pour soutenir les actions en lien avec le patrimoine.

Le Bureau a donc demandé à la commission de travailler sur des critères. Il convient que ces critères soient en cohérence avec les critères culture.

Christel présente certains critères qui pourraient être envisagés.

Corinne explique qu'elle est contente que tout ce qui est patrimoine immatériel, notamment autour de la musique et de la langue, soit encouragé.

Anne la rejoint sur ce point et explique que peu de choses sont faites en cette matière par rapport à d'autres territoires, et qu'il y a des difficultés à trouver des personnes ressources.

>> La commission valide les critères proposées

3 – Partenariat avec les communes pour une saison culturelle de territoire

Jérôme Bru explique que, comme convenu, le service a repéré des spectacles qui pourraient être proposés aux communes, et il présente brièvement à la commission le « catalogue » recensant ces propositions.

Il évoque l'idée d'organiser une réunion de présentation de ces spectacles aux référents culture des communes ayant signé la convention, pour préparer la saison 2024-25. Il rappelle qu'il compte sur une réelle implication des référents pour mener à bien ce projet.

Simon rappelle le nouveau partage entre ALF (frais artistiques) et les communes (hébergement et repas).

Séverine Dubois rappelle que pour le PCPL de septembre 24 à mai 25, tout doit être calé pour le 1^{er} mai 2024.

Pour tenir ce calendrier serré, il est convenu de la démarche suivante :

- **Prochainement : mail aux référents culture + copie mairie :**
 - o Envoi du catalogue avec les propositions de spectacles
 - o Rappel sur la proposition de partenariat pour une saison culturelle de territoire, et relance au sujet de la convention (pour les communes ne l'ayant pas renvoyée)
 - o Annonce de la date de la réunion de présentation des spectacle et d'organisation de la future saison
 - o Proposition aux communes de faire part de leurs éventuels souhaits de spectacle, pour vérifier faisabilité technique et l'intégrer au catalogue.
- **Réunion de présentation aux référents fixée au jeudi 29 février à 18h**, à Marsac (à confirmer).

Anne explique que ce projet de partenariat pour la saison culturelle est très intéressant, mais que pour l'instant, financièrement, c'est vraiment trop difficile pour La Forie. Il faudra le reproposez l'an prochain.

La neige tombant, les échanges ne se poursuivent pas et il pourra être nécessaire de revenir sur certaines questions.